

Le Grand Tétras *Tetrao urogallus* dans les Alpes françaises : histoire d'une disparition...



Emmanuel Ménoni

Si l'arc alpin abrite une importante population de Grand Tétras *Tetrao urogallus*, de l'ordre de 33 000 adultes (Storch 2007), la situation est extrêmement contrastée, selon que l'on se situe à l'est ou à l'ouest de cette chaîne de montagnes. D'importantes populations peuplent encore les Alpes bavaroises (Allemagne), les Alpes et Préalpes autrichiennes, et les Alpes orientales italiennes. Par contre, la situation de l'espèce est extrêmement préoccupante dans les parties occidentales de la chaîne alpine : l'oiseau a disparu du Valais suisse, des Alpes vaudoises, et est devenu excessivement rare dans nombre de cantons de l'ouest de la Suisse (canton de Gruyère). Le Grand Tétras a disparu, de longue date déjà, de l'ensemble des Alpes italiennes occidentales (val d'Aoste). Enfin, on considère qu'il a désormais disparu des Alpes françaises, le dernier noyau de population du département de la Haute-Savoie s'étant éteint vers l'an 2000.

HISTOIRE ET DÉTERMINISME D'UNE DISPARITION

Lorsque Couturier (1964) a écrit la première synthèse sérieusement documentée sur la situation de l'espèce en France, il la signale déjà comme rare et localisée dans les Alpes du Nord : le Grand Tétras n'est alors plus présent que dans deux départements : la Haute-Savoie et la Savoie. Il aurait déjà disparu du reste des Alpes françaises avant 1900, à l'exception de certaines vallées des Alpes-Maritimes, où sa présence au début du ^{xx}e siècle semble avérée.

Lors de l'enquête de Couturier, les populations des deux Savoies sont alors déjà fragmentées en sept noyaux très inégaux. Un seul subsiste dans le département de la Savoie, en Beaufortain, au

seuil de l'extinction, et un autre n'en est pas éloigné, mais également très faible, dans le massif du Semnoz, entre le lac d'Annecy et le lac du Bourget. L'essentiel des effectifs se localise à cheval sur le Chablais (massif préalpin le plus au nord de la Haute-Savoie) et la haute vallée du Giffre, en Faucigny. Cette population est sans doute, à cette époque-là, en continuité avec celle du Jura, par le massif des Voirons, sorte de continuité jurassienne au sud du lac Léman, ainsi qu'avec celles qui existaient encore faiblement dans le bas Valais suisse. Enfin, un noyau extrêmement fragile occupait encore certaines forêts entre les rivières Giffre et Arve. Couturier rapporte en outre la présence occasionnelle ou sporadique du Grand Tétras dans les massifs des Bornes, en haute vallée de l'Arve et dans les Bauges ; les effectifs sont alors inconnus. En utilisant les noms de forêts cités par Couturier, on a pu déduire de son travail que le Grand Tétras avait déjà disparu (ou n'était plus qu'erratique ou sporadique) sur 16 communes dans les décennies précédant les années 1960.

L'interprétation des témoignages qu'avait recueillis Couturier laisse à penser qu'en dépit d'une situation déjà très fragile, certaines forêts recelaient encore de bonnes densités : c'est le cas par exemple de la forêt d'Essert-Romand, en vallée de Morzine, qualifiée de « vraie patrie du grand coq de bruyère », ou du fond de la vallée de Morzine, réputée « bien peuplée », et des témoignages de reproduction étaient régulièrement notés par des chasseurs dans plusieurs autres forêts, occasionnellement dans d'autres.

Couturier affirme que le Grand Tétras était inconnu en Chablais en 1900 ; sa présence résulterait selon lui d'un lâcher, à l'initiative d'un industriel parisien, en 1901. Cependant, très peu

d'observations consécutives à ce lâcher ont été relatées avant 1920, et elles ne deviennent communes qu'à partir de 1929. Ainsi, il est difficile de savoir quelle fut la contribution de cette opération à l'essor observé, et l'on pourrait tout aussi bien l'attribuer à une période d'expansion de l'espèce, peut-être à partir du Jura tout proche. Cette expansion aurait pu résulter du net relâchement de la pression humaine sur les milieux de montagne consécutif à la Première Guerre mondiale, noté sur toutes les montagnes françaises, et sur la politique de protection et de reconstitution des forêts menées alors par les conservateurs des Eaux et Forêts.

Il est intéressant de noter que les caractéristiques des forêts bien occupées par l'espèce en Haute-Savoie durant les décennies précédant sa disparition, possédaient des caractéristiques plus jurassiennes qu'alpines : il s'agit de plateaux ou de massifs calcaires faiblement accidentés, largement couverts de pessières pâturées et partiellement claires, entrecoupés ou bordés de falaises calcaires, et presque entièrement situés dans l'étage montagnard. Souvent, ces habitats ne sont pas ou faiblement surmontés par des habitats occupés par le Tétras lyre *Tetrao tetrix* (cas des

Voiron, de la rive gauche de la Dranse de Morzine, du Semnoz). À cette époque, les chasseurs de Tétras lyre observent ou tirent rarement des Grands Tétras dans des habitats du petit coq de bruyère, et il semble exister une certaine ségrégation d'habitat entre ces deux espèces : les lisières supérieures escarpées, les couloirs d'avalanches, les peuplements subalpins lâches et les landes subalpines arborées recherchées par le Tétras lyre, ne semblent pas avoir été les plus attractives pour le Grand Tétras, contrairement à ce qui se passe dans les Pyrénées, d'où le Tétras lyre a toujours été absent aux époques historiques.

Cette différence assez nette de l'usage de ces deux écosystèmes alpestres, comprenant tous deux un étage montagnard et un étage subalpin, suggère l'existence du phénomène d'« élargissement de niche » (Blondel *et al.* 1990) dans les Pyrénées. Il est ainsi possible que l'écologie des Grands Tétras savoyards ait été contrainte de rester proche de l'écologie basale connue chez cette espèce (stades âgés et entrouverts des forêts résineuses), en partie du fait de la présence du Tétras lyre dans les Alpes. Une ségrégation, voire une compétition, entre les deux espèces, observée partout où elles sont sympatriques (Borchtschewski 1993), a vraisem-

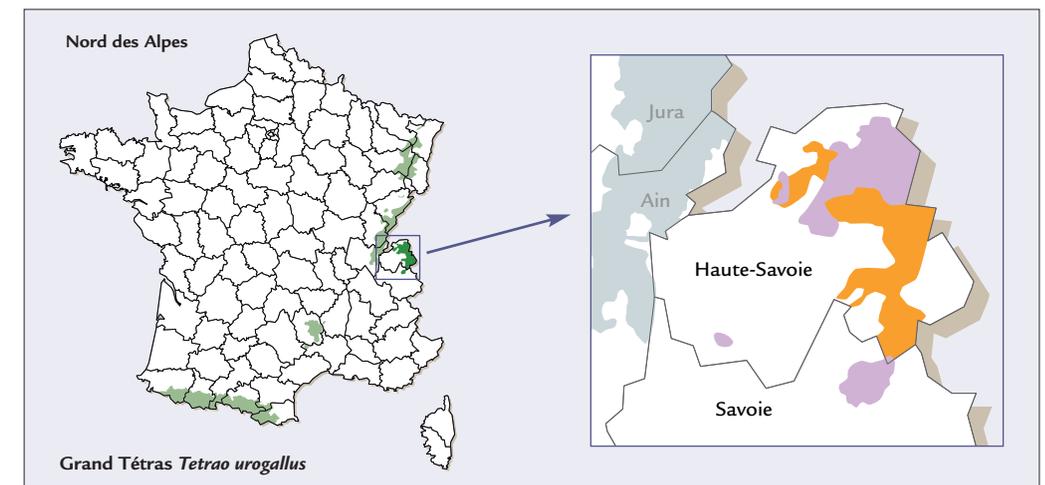


fig. 1. Répartition du Grand Tétras *Tetrao urogallus* dans les Alpes françaises (d'après OGM 2005). En violet, présence ancienne (disparition dans la première moitié du ^{xx}e siècle) ; en orange, présence sporadique ou incertaine jusqu'à la fin du ^{xx}e siècle. *Historical and recent distribution of Capercaillie in the French Alps* ; violet : former distribution (extinction in the first half of the 20th century) ; orange : sporadic or uncertain distribution until the end of the 20th century, when the species disappeared from the French Alps.

blement ainsi pu limiter la reconquête des habitats subalpins, qui se reconstituaient au cours de la première moitié du ^{xx} siècle, contrairement à l'expansion qui fut permise pour leurs homologues pyrénéens par l'émergence de quantité de nouveaux habitats proches des lisières supérieures des forêts durant la même période.

De 1964 à 2000, l'on a assisté à l'érosion des populations, pour finir par constater leur disparition. En 1975, une enquête communale menée par l'ONC au plan national révélait la persistance du Grand Tétrás de façon certaine sur seulement 19 communes, plus 4 autres où sa présence était jugée douteuse (ONC 1977). Les deux petits noyaux les plus au sud (Beaufortin et Semnoz) sont alors encore présents mais très amenuisés (présence sur une seule commune dans les deux cas). Pour le reste, une seule commune, située en périphérie de la principale zone de peuplement (Chablais et nord Faucigny) aurait perdu l'espèce entre 1964 et 1975. Selon cette enquête, on pouvait estimer les effectifs nord alpins à une cinquantaine de coqs adultes. Des observations ponctuelles de Grand Tétrás sont encore fréquemment rapportées durant cette période sur de nombreuses vallées ou massif savoyards ou haut-savoyards, hors de l'aire de présence régulière, et cela continuera jusqu'aux années 1990 (vallée

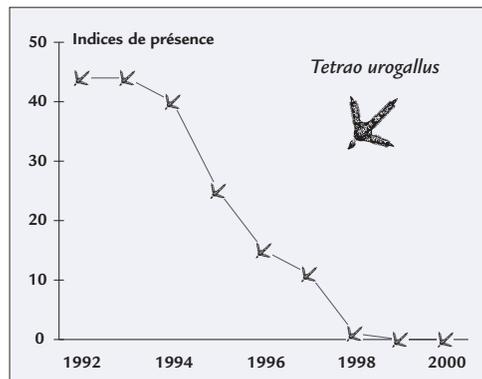


fig. 2. Nombre d'indices de présence du Grand Tétrás *Tetrao urogallus* dénombrés, selon une méthode standardisée, sur le dernier noyau de population de l'espèce en Haute-Savoie. Evolution of the number of indices of presence of the Capercaillie counted, according to a standardised method, of the last population of the species in Haute-Savoie, northern French Alps.

d'Abondance, chaîne de l'Épine, vallées du Giffre et de l'Arve). La situation semble être identique dans les parties helvétiques proches : Chablais suisse, bas Valais, et Pays d'en-Haut dans le canton de Vaud (Sachot, comm. pers., obs. pers.)

La régression se poursuit entre 1975 et 1990, date à laquelle l'ONC réalise une nouvelle enquête (Magnani *et al.* 1991) qui révèle qu'à cette dernière date, il ne subsiste que trois véritables noyaux, un en Chablais (Voirons), deux en Faucigny (plateau de Loex et haut Giffre). La disparition du noyau Beaufortain et du Semnoz est confirmée. Le noyau des Voirons disparaît brutalement, entre 1990 et 1993 (Huboux *in* Ménoni 1994), suite à une vaste renversée de chablis, suivie d'une exploitation qui rendit impropres les parcelles encore occupées ; le noyau du Haut-Giffre aurait cessé de fonctionner à la même époque (Desmet *in* Ménoni 1994). En 1992, le travail de Huboux (*op. cit.*) permet d'estimer la population à une vingtaine de mâles adultes cantonnés, à laquelle il faut ajouter un nombre inconnu d'oiseaux erratiques.

CAUSES PROFONDES DE LA DISPARITION La responsabilité des rois et ducs de Savoie et de Sardaigne

Une fois n'est pas coutume en matière de Grand Tétrás, la cause profonde de la disparition de l'espèce dans les Alpes françaises ne résulte pas de l'apparition des activités humaines modernes, mais trouve au contraire son fondement dans des processus socio-politiques et économiques remontant au Moyen Âge et se prolongeant jusqu'en 1860. Du Moyen Âge jusqu'en 1718, la majeure partie des Alpes françaises, une partie occidentale de la Suisse et le val d'Aoste (Italie), regroupés sous le nom d'« États de Savoie », sont administrés par les ducs de Savoie ; après la signature du traité de Londres en 1718 et jusqu'à la date de l'unité italienne en 1860, ces régions deviennent les états sardes, administrés par les ducs de Sardaigne. Ces dirigeants extrêmement dynamiques ont compris, dès l'époque où la cour des papes était installée en Avignon (1309-1418), tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir à organiser la production et le commerce de grandes quantités de

1. Grand Tétrás
Tetrao urogallus, mâle,
Vosges, mai 2008
(Norbert Lefranc).
Male Capercaillie.



fromages, de bois de construction et de chauffage, de cuirs, etc. à destination de cette cour et des grandes cités rhônalpines (Lyon, Grenoble, etc.). Pour cela, et avec l'aide des papes, de grandes et puissantes abbayes sont installées dans maintes vallées, et leurs responsables vont véritablement organiser les défrichements, la création d'alpages, de prairies et de zones cultivées, qui, naturellement, se font au détriment des forêts. Celles-ci sont réduites, rajeunies et fragmentées à l'extrême, et c'est certainement très tôt que les populations de Grand Tétrás durent être malmenées. Cette exploitation des montagnes atteindra son apogée à la fin de cette période, l'époque sarde. Ainsi, c'est certainement des populations de Grand Tétrás exsangues qui nous furent léguées à l'aube du ^{xx} siècle. À l'échelle des Alpes, il existe une correspondance étonnante entre les États de Savoie et les zones où le Grand Tétrás s'est mal maintenu. C'est sans doute cette histoire qui explique la situation contrastée que l'espèce connaît aujourd'hui entre les Alpes occidentales et les Alpes orientales, où la planification de la destruction des forêts fut moins systématique, et où une culture plus forestière a coexisté avec la culture agropastorale.

Les activités humaines modernes

Le développement des activités humaines contemporaines, avec son lot de routes forestières, de stations de ski et de zones récréatives, estivales comme hivernales, n'ont sans doute été qu'un facteur aggravant de l'état de populations très affaiblies ; elles ont pu les empêcher de profiter de la reconquête et du vieillissement forestier du ^{xx} siècle. En effet, au moins au plan de la physiologie et de la structure de la végétation, il est certain que les Alpes du Nord françaises recèlent aujourd'hui de vastes surfaces d'habitats redevenues favorables au Grand Tétrás.

La chasse

Malgré l'évidente fragilité des populations, la chasse du Grand Tétrás n'a été suspendue qu'en 1967 en Haute-Savoie et 1974 en Savoie (Catusse *et al.* 1992). L'espèce n'était pas spécifiquement chassée, mais certains chasseurs spécialistes du Tétrás lyre se recherchaient quand ils en avaient connaissance ; en outre, nombre de Grands Tétrás ont été tirés, jusqu'aux dernières années de chasse légale, par des chasseurs de chamois, qui traquaient ce gibier en forêt à l'aide de chien et de fusils chargés de chevrotines. Ces prélèvements, faibles dans

l'absolu, ont sans doute également contribué à empêcher le redressement des populations. À titre d'exemple, au moins trois coqs et une poule ont été tirés dans le haut val d'Abondance entre 1950 et 1965, alors que ni Couturier ni l'ONC n'y signalent plus sa présence que comme occasionnelle (Ménoni, données personnelles).

Un plan de sauvetage trop tardif

Mis à part l'interdiction de la chasse en 1967 et 1974, aucune mesure forte et spécifique n'a été mise en œuvre avant 1990 en faveur des derniers Grand Tétras dans les deux Savoies ; cela s'explique par le fait que lors de l'émergence du souci de conservation des galliformes de montagne en France, vers 1975, ces départements ont plus focalisés leurs efforts de conservation et de gestion sur les autres espèces de galliformes de montagne, dont la situation était plus prospère, et pour lesquels les enjeux cynégétiques et l'impact du développement touristique étaient importants.

Un groupe de travail s'est constitué en 1990, sous l'impulsion de MM. Camel et Huboux (respectivement Fédération départementale des chasseurs et ONC) pour établir un plan de conservation ; cela a abouti à la prise d'arrêtés de biotope sur les

habitats des derniers Grand Tétras du plateau de Loex, extrêmement perturbé par une pression touristique difficile à maîtriser, et ceux du massif des Voirons ; des travaux en faveur de l'habitat ont été réalisés, et un protocole de suivi adapté aux faibles populations de ces sites a été mis en place. Ce suivi a permis de constater l'extinction de ces noyaux, avec la disparition des derniers indices de présence sur le plateau de Loex en 2000.

Le problème de l'hybridation avec le Tétraz lyre

Il est connu de longue date que le Grand Tétraz et le Tétraz lyre sont capables de produire en nature comme en captivité des hybrides viables, à la morphologie intermédiaire entre les deux espèces, et à la fécondité peu probable (Couturier & Couturier 1980). Issues d'un ancêtre commun, elles sont en effet proches au plan génétique ; elles sont presque toujours sympatriques dans les zones boréales, où leurs habitats sont distincts, mais s'interpénètrent souvent assez intimement ; de la sorte, elles ne sont bien souvent séparées que par des barrières éthologiques. En 1964, Couturier mentionnait déjà comme assez fréquents l'observation ou le tir, en Savoie et Haute-Savoie, de tétras

hybrides entre les deux espèces. En 1994, Desmet (*in Ménoni 1994*) signalait lui aussi l'observation régulière de plusieurs hybrides, dans la haute vallée du Giffre. Si le phénomène d'hybridation est noté absolument dans toutes les régions où les deux espèces sont sympatriques, la proportion d'oiseaux hybrides, en comparaison des populations des deux espèces-mères, est normalement faible, lorsque celles-ci sont en bon état de conservation ; en Russie, selon Borchtchevski (comm. pers.) ce taux est de l'ordre de 1 hybride pour 1 000 tétras des deux espèces, et la barrière comportementale suffit à éviter un taux d'hybridation qui pourrait être préjudiciable à l'une ou à l'autre des deux espèces. De nombreuses observations suggèrent que ce phénomène est favorisé par la rareté relative de l'un des deux tétras (*V. synthèse dans Couturier & Couturier 1980*). En particulier, lorsque le Grand Tétraz se raréfie fortement, des femelles perdurent souvent plus longtemps, et sont alors attirées par les places de chant du Tétraz lyre, où elles peuvent accepter d'être fécondées par un coq de cette espèce. Ainsi, il est vraisemblable que dans le cas de la population savoyarde, en phase de disparition et de profonde désorganisation, la présence sympatrique de bonnes populations de Tétraz lyre ait hâté le processus de disparition de Grands Tétras purs, même si une partie du capital génétique des Grands Tétras savoyards survit peut-être dans la population en place de Tétraz lyre, si certains de ces hybrides sont fertiles, ce que l'on ne sait pas à ce jour.

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEL J., GOSLER A., LEBRETON J.-D. & McCLEERY R. (1990). *Population Biology of Passerine Birds. An integrated Approach*. NATO ASI Series G, Vol. 24. Springer-Verlag, Heidelberg.
- BORCHTCHEVSKI V. (1993). *Population biology of the Capercaillie. Principles of the structural organisation*. Moscou.
- CATUSSE M., NOVOA C., MÉNONI E., POIROT J. & LECLERCQ B. (1992). Statut des populations de grand tétras en France. *Bull. Mens. ONC* 171 : 14-19.
- COUTURIER M. (1964). *Le gibier des montagnes françaises*. Arthaud, Bellegarde.
- COUTURIER M. & COUTURIER A. (1980). *Les coqs de bruyère*. Boulogne.
- MAGNANI Y., CRUVEILLÉ M.H., HUBOUX R. & CRUVEILLÉ M.H. (1991). Entre Rhône et Rhin : Grand Tétraz et gélinotte. Statut territorial et évolution. *Bull. Mens. ONC* 162 : 9-16.
- MÉNONI E. (1994). Statut, évolution et facteurs limitants



3. Male hybride Grand Tétraz *Tetrao urogallus* x Tétraz lyre *Tetrao tetrix*, Haute-Savoie, mai 1984 (Philippe Mulatier). "Rackelhahn" (natural male hybrid Capercaillie x Black Grouse).

des populations de Grand Tétraz (*Tetrao urogallus*): synthèse bibliographique. *Gibier faune sauvage, Game and Wildlife* 11(1) : 597-158.

- ONC (1977). *Enquête nationale sur la situation du Grand Tétraz*. Bull. Mens. ONC, suppl. n°4.
- STORCH I. (2007). *Grouse. Status Survey and Conservation Action Plan 2006-2010*. IUCN, Gland, Switzerland & Cambridge, UK, and World Pheasant Association, Fordingbridge.

SUMMARY

Extinction of Capercaillie in the French Alps. *The population of Capercaillie disappeared from the French Alps in 2000. The history and the processes of its extinction have been well documented since the 1960s. All the Capercaillie populations of the western part of the Alps, in Switzerland or in Italy, have either also disappeared in the 20th century or earlier, or are very threatened. This situation is in marked contrast to the eastern part of the Alps (south Germany, Austria, north-east Italy), where some 33 000 Capercaillies exist. The management, economy and politics within the western part of the Alps between the Middle Ages and the 19th century, leading to large scale deforestation, may offer a better explanation for this pattern than the modern changes in the mountains or the hunting practices. The presence in the same areas of strong populations of Black Grouse could also have limited the possibilities of the remnant Capercaillie population in the middle of the 20th century to colonize new habitats – these being the result of the increasing extent of mature forests during this century – because of spatial segregation and hybridisation.*

Emmanuel Ménoni

ONCFS, CNERA Faune de montagne
Station des Pyrénées, 117 route nationale
31800 Villeneuve-de-Rivière
(e.menoni@oncfs.gouv.fr)

2. Tétraz lyre *Tetrao tetrix*, mâles s'affrontant sur un lek, Savoie, avril 2000 (Bernard Bellon). *Displaying male Black Grouse, French Alps*.

